



# CE extraordinaire 26 août 2015

Suite à un problème du fournisseur Gestamp (Haute Saône) qui a cassé une bielle sur une presse, celui-ci nous a livré des pièces mauvaises (passage de roues W23 et W22) au ferrage. Des actions ont immédiatement été engagées afin de limiter l'impact sur la production. Aussi, des dispositions sont prises afin d'ajuster la production en fonction de la livraison des pièces.

## En conséquence :

- L'allongement d'horaire de 1 heure annoncé lors du CE du lundi 24 Aout 2015 pour le mercredi 26 Aout 2015 de 06h00 à 07h00 dont 3' de pause pour l'ensemble du personnel **des UR Ferrage, Peinture et des fonctions d'appui associées a été annulé.**
- L'allongement d'horaire de 1 heure annoncé lors du CE du 24 Aout 2015 pour le jeudi 27 Aout 2015 de 06h00 à 07h00 dont 3' de pause pour le personnel **des secteurs MEF et Ouvrants de l'UR Ferrage, de l'UR Peinture et des fonctions d'appui associées est annulé.**
- La séance du Jeudi 27 Aout 2015 :
  - ❖ sera travaillée **pour les UR Emboutissage, Ferrage, Peinture et des fonctions d'appui associées** (sauf personnel désigné par la hiérarchie). Le bâtiment 30 du Ferrage réalisera 1 heure de H+ dont 3' de pause et commencera à 6h00. Cette H+ sera gérée hors modulation collective. En Peinture, les secteurs Laque et Lustrage produiront à mi cadence.
  - ❖ sera en H- pour les **UR Montage, QCP, CPL/MON et des fonctions d'appui associées.** (sauf personnel désigné par la hiérarchie)
- Concernant la séance de travail du vendredi 28 Aout 2015, **le Numéro Vert 0800 24 32 76 sera mis à jour le jeudi 27 Aout 2015 à partir de 15H00.**
- La séance du vendredi 04 septembre 2015, initialement envisagée en H-, pourrait être travaillée. Cette information sera confirmée lors du CE ordinaire du vendredi 28 Aout 2015.



**De la flexibilité encore et encore ! L'accord Nouveau Contrat Social non signé par la CFDT et la CGT précise que la flexibilité est l'un des vecteurs qui conduit à l'usine excellente ! Pour la CFDT, cela conduit surtout à beaucoup de fatigue et au ras le bol !**

.../....

Nous voyons cette flexibilité prendre de plus en plus de place dans notre quotidien.

En complément de la modulation, nous avons désormais sur notre site la Garantie Journalière de Production (GJP) de 10mn.

La CFDT est consciente de la nécessité pour une entreprise d'avoir un peu de flexibilité pour garantir la compétitivité de notre site mais celle-ci doit être mesurée !

A l'occasion de ce CE Extraordinaire, les élus CFDT ont prévenu la Direction qu'il est hors de question « de voir de la GJP tous les jours et d'être obligé de manger en 20 mn » !

Concernant ce temps de repas, la CGT a demandé une modification du temps de repas !

**Demande CGT :**

- ↳ *Un temps de repas à 30 mn au lieu de 20 mn actuellement.*
- ↳ *Pas d'utilisation de la GJP = 30 +10 = 40 mn pour manger*
- ↳ *Utilisation de la GJP = 30 mn pour manger*
- ↳ *Commencer 10 mn plus tôt ? Finir 10 mn plus tard ?*

Nous ne sommes pas du tout persuadés que cette demande de la part de la CGT donne satisfaction à la majorité, la CFDT a demandé un sondage auprès des salariés !

***Prochain CE ordinaire le 28 août 2015***